PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV161-1 - DTG, PPT et PPPT : Ce qu'il faut savoir

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndic de copro, gestionnaires, dirigeants, managers.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation applicable en matière de DTG et PPPT dans une copropriété.
- Informer et accompagner efficacement ses clients.

Pré-requis

Etre un professionnel de l'immobilier.

Programme

1 - Le diagnostic technique global (DTG)
Sa définition et son champ d'application
Le lien entre DTG et consommation énergétique (DPE collectif et audit énergétique)
Son caractère obligatoire pour les immeubles de plus de 10 ans
Son objectif
Exemples concrets

2 - Du DTG au plan pluriannuel de travaux (PPT)
Le champ d'application du PPT
La lutte contre la précarité technique et énergétique de immeubles
Son caractère facultatif
Exemples de travaux

3 - Le projet de plan pluriannuel de travaux (PPPT)
Ce que prévoit la loi Climat et Résilience
Son caractère obligatoire pour certaines copropriétés
Son contenu : technique, financier, calendrier...

Son inscription à l'ordre du jour de l'AG avec le détail des travaux et les devis
Calendrier de mise en œuvre entre 2023 et 2025

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.